

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0055058

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11578 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif Pensionné(e) Autre : ND

Nom & Prénom : FAKIR Hicham

Date de naissance : 16/05/1973

Adresse : 08 Rue Nabil Loutan, 1^{er} Et - Apt n°1

BELVEDERE CASABLANCA

Tél. : 0611898778 Total des frais engagés : 1560,00 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

091067413

*DR. SATTAS Abderrazak
Chirurgie Générale et Digestive
Chirurgie Coelioscopique
3, Rue Neuve Béchar - Casablanca
Tél: 0522 31 63 11 - fax: 0522 30 81 39*

Date de consultation : 07/03/2024 Age : 45

Nom et prénom du malade : A.C.H.I.R A.S.S.A.

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Lièvre réticulaire symptomatique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

15 MAR. 2024

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Centre Allal Ben Abdellah

Le : 07/03/2024

Signature de l'adhérent(e) : H.B



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/03/84	V ₂		400.84	DR. CHATTAS Abderrazak Médecine Générale et Digestive Coloscopique Abidjan

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	08 03 04	B 850+ PC	1160 D.

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)

The diagram shows a 10x10 grid of circles. Each circle contains a number from 1 to 8, representing a sequence. The sequence starts at the top center (H) with '1', moves down to '2', then right to '1' again. It continues in a zigzag pattern: down to '3', right to '2', up to '3', right to '4', down to '5', right to '6', up to '7', right to '8', down to '8', right to '7', up to '6', right to '5', down to '4', right to '3', up to '3', right to '2', down to '1', right to '2', up to '3', right to '4', down to '5', right to '6', up to '7', right to '8', and finally down to '8' at the bottom center (B). Arrows on the grid indicate the direction of the sequence: left, right, up, and down. The grid is bounded by a horizontal axis with arrows at D and G, and a vertical axis with arrows at H and B.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur GHATTAS Abderrazak
SPECIALISTE DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE LILLE

CHIRURGIE DIGESTIVE-CHIRURGIE THYROIDIENNE

CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE

MALADIES DES SEINS-VARICES

CHIRURGIE COELIOSCOPIQUE

Ancien interne des hôpitaux de la R.S. de Lille
Titulaire du Certificat d'Etudes Spéciales de chirurgie
générale de la Faculté de Médecine de Lille
Ex maître-assistant à la Faculté de Médecine
de Casablanca

الدكتور غطاس عبد الرزاق

اختصاصي - خريج كلية الطب بليل فرنسا

جراحة الجهاز الهضمي والفدة
الدرقية والجهاز التناصلي النسوي
علاج أمراض الثدي والدولي

الجراحة بالمنظير الباطني

داخلي سابقا بمستشفيات ليل
أستاذ مساعد سابقا بكلية الطب
بالدار البيضاء

Casablanca, le

07/03/24

MHE ACHIR Assia.

- NFS. plaquette
- gP
- TP + TCR.
- urée. créatinine
- Hb glycérée
- CKP
- Transaminase
- SGT + P. AL
- lipasémie
- Bilirubine L + C

مختبر التحاليل الطبية برومار
Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOMAC - Biologiste
Dr. LOUANJI Noureddine - CASA
40, Rue Prince Moulay Abdellah - CASA
Tél: 0522 20 74 22, 0522 20 77 49, Fax: 0522 36 04 92

Dr. GHATTAS Abderrazak
Chirurgie Générale et Digestive
Chirurgie Cœliaque et Coopique
3, Rue Neuve Béchar - Casablanca
Tél: 0522 31 63 11, Fax: 0522 30 81 39



INP : 093001980
 IF : 706552
 ICE : 001654761000041

FACTURE

Casablanca le 08-03-2024

MUPRAS
Mme Assia ACHIR
Prescripteur : Dr Abderrazak GHATTAS

Demande N° 2403080077

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
B103	Bilirubine (Totale Directe et Indirecte)	B70	B
B111	Créatinine	B30	B
B119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
B135	Urée	B30	B
B141	Gamma glutamyl transférase (G G T)	B50	B
B143	Phosphatases Alcalines	B50	B
B146	Transaminases O (TGO)	B50	B
B147	Transaminases P (TGP)	B50	B
B148	Lipase	B100	B
B216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
B229	Cross match :Groupe ABO et Rhésus	B60	B
B236	Taux de prothrombine	B40	B
B239	Temps de céphaline kaolin (TCK)	B40	B
B370	C R P (Protéine C réactive)	B100	B

Total des B : 850

TOTAL DOSSIER : 1160.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cent soixante dirhams

Dr Noureddine LOUANJLI

مختبر لابوماك لـ التحاليل الطبية
 Laboratoire d'Analyses Médicales
 Dr. LOUANJLI Noureddine - Biologiste
 40, Rue Prince Moulay Abdellah, Casablanca CP. 20.080
 Tel: 05.22.47.33.83/05.22.20.74.92/05.22.29.77.06/05.22.22.14.95/06.61.06.15.99/06.61.06.35.99/Fax : 05.22.26.83.03
 e-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

Prélèvement à Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

40. متحف الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب. 40
 40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca CP. 20.080
 Tel : 05.22.47.33.83/05.22.20.74.92/05.22.29.77.06/05.22.22.14.95/06.61.06.15.99/06.61.06.35.99/Fax : 05.22.26.83.03
 e-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

Prélèvements à Domicile Tél. : 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95 / 06 61 78 93 98

40. متحف الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب. 40
 40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

CNSS : 2102391 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 08-03-2024 à 09:34
Code patient : 2403080077
Né(e) le : 13-11-1980 (43 ans)



Bactériologie Clinique
Virologie Médicale
Parasito - Mycologie
Biologie Moléculaire

Biologie de Reproduction +
Conservation des Gamètes
Fécondation In-Vitro
Biochimie Clinique, Hormon

Mme Assia ACHIR
Dossier N° : 2403080077
Prescripteur : Dr Abderrazak GHATTAS

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automates : Sysmex XN-2000 et Mindray BC-6800)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

Hématies :

Hémoglobine :

4.44 M/mm³ (3.90-5.40)

Hématocrite :

12.8 g/dL (12.0-15.6)

VGM :

39.2 % (35.5-45.5)

TCMH :

88 fL (80-99)

CCMH :

29 pg (27-34)

RDW-CV :

32.7 g/dL (28.0-36.0)

14.4 % (0.0-18.5)

Leucocytes :

Polynucléaires Neutrophiles :
Soit:

9 070 /mm³ (3 900-10 200)

Lymphocytes :

53 %
4 807 /mm³ (2 000-7 500)

Soit:

Monocytes :

35 %
3 175 /mm³ (1 000-4 000)

Soit:

Polynucléaires Eosinophiles :
Soit:

5 %
454 /mm³ (<1 100)

Polynucléaires Basophiles :
Soit:

6 %
544 /mm³ (0-600)

Plaquettes :

1 %
91 /mm³ (0-150)

256 000 /mm³ (150 000-450 000)

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 1 / 4

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95 / 06 6178 93 98

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 17

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@amail.com

CNSS : 2102391 / ICF : 001

40. صاحب الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Date du prélèvement : 08-03-2024 à 09:34
Code patient : 2403080077
Né(e) le : 13-11-1980 (43 ans)

Mme Assia ACHIR
Dossier N° : 2403080077
Prescripteur : Dr Abderrazak GHATTAS

HEMOSTASE

Taux de prothrombine (Patient non traité)

(Chronométrique STAGO – STA Satellite)

Temps de Quick Patient: (RC)	14.5	sec.
Temps de Quick Témoin:	13.3	sec.
Taux de Prothrombine (RC)	89	%
INR (International Normalised Ratio) : (RC)	1.09	(70-120) (<1.30)

Temps de céphaline + Activateur

(Chronométrique STAGO – STA Satellite)

TCA Temps patient	35.7	sec.
TCA Temps témoin	35.0	sec.
TCA Ratio patient/témoin	1.02	(<1.20)

CONCLUSION

Bilan d'hémostase normal.

IMMUNO-HEMATOLOGIE

GROUPE SANGUIN ABO ET RHESUS

Deux déterminations sont nécessaires à la délivrance d'une carte de groupe sanguin définitive.

Chaque détermination est réalisée manuellement en double par deux techniciens différents et saisie par deux personnes différentes selon les recommandations.

Groupe sanguin ABO

A

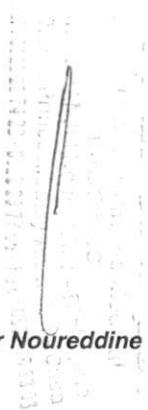
Rhésus (D)

POSITIF (+)

(ci joint carte de groupage)

NB: Cas particulier chez le nouveau-né : Le groupe sanguin n'est valide que jusqu'à l'âge de 6 mois

Pour les bénéficiaires de transfusion et les patients pré-natals, les réactifs anti-D ne détecteraient pas le phénotype DVI. Les individus porteurs du phénotype DVI peuvent produire un anti-D pour les épitopes manquants après immunisation par cellules positives RhD fœtales ou transfusées. Pour s'assurer que les mesures thérapeutiques appropriées sont mises en œuvre, un statut RhD négatif doit être attribué aux erythrocytes d'un patient DVI. A l'inverse, le sang des donneurs doit être testé avec l'anti-D qui détecte bien la DVI et doit recevoir le statut RhD positif afin d'éviter que l'unité soit transférée à un patient RhD négatif ou D partiel.



Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 2 / 4

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95 / 06 61 78 93 98
 40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. 40. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ONQG - EXPRESOL VET - 00000000000000000000000000000000

Date du prélèvement : 08-03-2024 à 09:34
 Code patient : 2403080077
 Né(e) le : 13-11-1980 (43 ans)

Mme Assia ACHIR
 Dossier N° : 2403080077
 Prescripteur : Dr Abderrazak GHATTAS

BIOCHIMIE SANGUINE

Hémoglobine glyquée par HPLC
 (Tosoh G8-HPLC)

5.2 %

(4.0-6.0)

Les pièges de l'HbA1c:

1- Les situations qui surestiment le dosage de l'HbA1c :

Hypertriglycéridémie, insuffisance rénale/hyperurémie (Hb carbamylée), déficit en fer (anémies), vitamine b12, folates, splénectomie, abus d'opiacés, d'alcool ou d'acide acétylsalicylique, hyperbilirubinémie, présence d'hémoglobine foetale HbF (thalassémie).

2- Les situations qui sous-estiment le dosage de l'HbA1c :

Vitamines C et E, maladie hépatique chronique, hémodialyse, hémolyse, transfusion sanguine, présence d'HbS et C (facilement dépistées grâce au dosage par HPLC), splénomégalie, médicaments : dapson, antiviraux, interféron, fer, EPO et grossesse.

Urée (RC)

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

0.36 g/L

6.00 mmol/L

(0.10-0.50)

(1.67-8.33)

Créatinine (RC)

(Dosage cinétique – Roche Diagnostics Cobas)

7.3 mg/L

64.6 µmol/L

(3.0-11.0)

(26.6-97.4)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

Au cours de l'IR(aigue ou chronique), la creatininémie (Cr) peut rester longtemps dans les fourchettes des valeurs usuelles alors que le D.F.G est très diminué. Pour cette raison, l'ANAES recommande que l'estimation du D.F.G soit associée à chaque dosage du Cr.

Transaminases GOT (ASAT) (RC)

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

20 UI/L

(<40)

Transaminases GPT (ALAT) (RC)

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

21 UI/L

(<55)

Phosphatase alcaline (PAL)

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

45 UI/L

(45-132)

Gamma G.T (GGT) (RC)

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

25 UI/L

(<35)

Bilirubine totale

(Diazoréaction spéciale – Roche Diagnostics Cobas)

7.4 mg/L

12.6 µmol/L

(<10.0)

(<17.0)

Bilirubine conjuguée (directe) (RC)

(Diazoréaction – Roche Diagnostics Cobas)

1.3 mg/L

2.2 µmol/L

(<3.0)

(<5.1)

Bilirubine libre (Indirecte)

(Calculée)

6.1 mg/L

10.4 µmol/L

(<9.0)

(<15.3)

Lipase (RC)

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostic Cobas)

29 UI/L

(13-60)



Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 3 / 4

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 54 35 63 47 / 06 77 06 70 95 / 06 61 78 93 98

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. 40. متحف الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 47 40 58

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

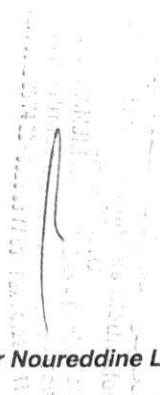
CNSS : 2102391 / ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 08-03-2024 à 09:34
Code patient : 2403080077
Né(e) le : 13-11-1980 (43 ans)

Mme Assia ACHIR
Dossier N° : 2403080077
Prescripteur : Dr Abderrazak GHATTAS

Protéine C-réactive (CRP) ^(RC)
 (Turbidimétrie HS - Roche Diagnostic Cobas)
 (RC) : Résultat contrôlé

2.3 mg/L (<5.0)



Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 4 / 4

Prélèvements à domicile : 06 77 06 70 95

Scannez-moi



mon contact

05 22 20 74 22 / 05 22 22 14 95
05 22 47 33 83

05 22 26 83 03

labomac1@gmail.com

40, Rue Prince Moulay Abdellah
20 000 - Casablanca
www.labomac.ma